

Colloque

Les artistes et leurs institutions

16 & 17 Novembre 2017

Université de Bordeaux – Site La Victoire

Appel à communications

Argumentaire

Pendant plusieurs décennies, les sciences sociales ont œuvré en France à saisir les grands mécanismes présidant à la structuration des mondes de l'art ainsi que leurs modes de fonctionnement en mobilisant divers angles d'analyse : espaces de biens matériels et symboliques (Boltanski, 1975 ; Bourdieu, 1992), catégories d'acteurs (Moulin, 1992), marchés du travail et de l'emploi (Menger, 1997). Ceci a notamment permis de documenter finement les processus d'élaboration des politiques artistiques (Urfalino, 1989 ; Dubois, 1999), leurs effets sur les pratiques culturelles, les mécanismes de fabrication de la valeur des œuvres et de leur(s) signataire(s) (Heinich, 1998) ainsi que les catégorisations artistiques (Maigret, 1994 ; Brandl, 2006 ; Faure, 2008). Par ailleurs, certains questionnements se sont davantage tournés vers le déroulement des parcours professionnels artistiques (Sorignet, 2001 ; Coulangeon, 2004 ; Laillier, 2011) et les relations qui se tissent entre artistes et institutions multiples (ministère de la Culture, administrations déconcentrées, écoles de formation, services culturels municipaux, Pôle emploi spectacle, SACEM, etc.), chargées de les soutenir ou de les accompagner. Si ce type de questionnement est relativement ancien, une série de recherches récentes tend à le renouveler en se penchant notamment sur des niveaux d'échelle plus « micro » et sur l'analyse de ces relations « en train de se faire ». Des travaux existent ainsi sur les rapports aux services culturels des collectivités (Mirouse et Haschar-Noé, 2010), les mécanismes d'attribution d'aides à la création (Germain-Thomas, 2013), tandis que des recherches élargissent le regard aux institutions jouant un rôle d'intermédiation sur le marché du travail, telles que l'ANPE Spectacle (Sigalo Santos, 2013), les dispositifs de protection sociale (Pilmis, 2010), les agences artistiques (Lizé et al., 2011), ou encore à d'autres acteurs en charge notamment de la protection contre la précarité (Avarguez et al., 2014) ou de l'appui à la « reconversion » (Julhe et al., 2015 ; 2016), etc. Partant de là, ce colloque propose de revenir, d'une part, sur la manière dont les artistes, pris dans leur diversité (spectacles vivants, arts plastiques, productions littéraires et cinématographiques, auteurs, interprètes, compositeurs, etc.), et les institutions (services de l'État, collectivités, agences artistiques, Pôle Emploi,

AFDAS, Audiens, CNC, etc.) interagissent et se coordonnent et, d'autre part, sur les effets individuels et collectifs de ces modalités d'interaction. Il s'agira *in fine* de définir et d'appréhender la variété des registres d'action des institutions dans le domaine artistique ainsi que les usages qu'en font les artistes. Plus particulièrement, une attention sera portée à la manière dont ces relations se déclinent selon les thématiques suivantes :

Thème 1 - Temporalités artistiques et institutionnelles

Au-delà du contexte commun d'accélération qui semble toucher les mondes du travail et les sociétés occidentales dans leur ensemble (Rosa, 2010), il est fréquemment noté que les artistes et les institutions disposent chacun de calendriers et de rythmes temporels qui leur sont propres (Monchatre et Whoel, 2014). Sur cette première dimension, on peut s'interroger, par exemple, sur la manière dont l'évolution des contrats d'aide à la création ou les conventions de subventionnement altèrent les temps de préparation et de maturation des œuvres ou de répétition des spectacles (David-Gibert et *al.*, 2006 ; Mirouse et Haschar-Noé, 2010) ou encore sur les modes d'appropriation, par les artistes intermittents du spectacle, des dispositifs d'indemnisation chômage, en fonction de la temporalité de leur travail artistique et de leur carrière (Langeard, 2017). On pourra également questionner la façon dont s'agencent les temps de travail dans les parcours individuels et ceux dédiés à la formation professionnelle, les évolutions concernant la prise en compte du temps de maternité, l'avancée en âge dans la carrière artistique, etc. La façon dont les employeurs du spectacle (Opéras, CCN, Cabarets, etc.) gèrent le temps de la carrière artistique, ou encore celle dont les agences artistiques rythment les changements d'employeurs ou l'accélération des contrats pourra également être étudiée. Plus largement, il s'agit d'analyser dans ce premier thème la manière dont s'articulent ou se chevauchent les rythmes liés d'un côté aux activités artistiques, aux diverses institutions qui les administrent de l'autre.

Thème 2 - Les artistes, les institutions et leurs espaces

Au cours des dernières décennies, plus particulièrement suite aux processus de décentralisation et de déconcentration culturelles et artistiques (Négrier et Teillet, 2014) et dans le prolongement de l'évolution d'autres politiques publiques (emploi, formation, etc.), le développement de la création artistique s'est assortie d'une recherche d'adéquation avec ce qu'il est convenu d'appeler le « territoire », autrement dit, avec un espace aux frontières fluctuantes jugé pour un temps donné comme le référentiel pertinent de l'action. De la même façon que l'artiste s'inscrit nécessairement dans le temps, il est également marqué par les territoires et leurs instances, ne serait-ce que dans l'instauration de relations spatialisées entre acteurs des mondes culturels et artistiques (Urrutiaguer, Henry, 2012). D'un côté, l'art mondialisé voit les artistes et les œuvres s'exporter et circuler pour atteindre une visibilité qu'ils n'auraient pas nécessairement dans leur pays d'origine. S'engagent ici une série d'actions et de dispositifs visant à assurer le « rayonnement » extérieur d'un ensemble d'artistes et de pratiques culturelles et, ce faisant, celui de son territoire de rattachement, qu'il soit communal, régional ou national (Broclain, 2012). De l'autre, *via* l'action des collectivités, un « retour au local », à l'action artistique de proximité et l'incitation au dialogue entre pratiques

artistiques et problématiques territoriales, contexte qui peut être perçu par certains artistes comme une injonction institutionnelle (Langeard, 2015). On peut ainsi interroger la manière dont les politiques publiques, aussi bien que les artistes eux-mêmes, envisagent ainsi d'amener « l'art » où il ne serait pas (*e.g.* zones rurales, péri-urbaines, etc.) et s'approprient ces espaces (squat artistique, *street art* ou *land art* dit « sauvage », etc.), ou encore souhaitent se donner à voir « hors les murs » des établissements culturels conventionnels. Au-delà de la dialectique entre le global et le singulier, la question est aussi celle de la variabilité des formes de soutien, d'accompagnement et/ou de pratiques artistiques selon les territoires (communes, régions, etc.), mais aussi selon les sous-espaces artistiques (réseaux de diffusion ou circuits de distribution par exemple), et leurs effets sur les parcours professionnels mais aussi, plus largement, sur l'accès aux pratiques culturelles.

Thème 3 – Systèmes de valeurs, classements et reconnaissance

Aux différents niveaux du social, chaque ensemble d'individus dispose de systèmes de pensées et de normes, qui facilitent l'action collective et qui font varier le sens accordé à une pratique, à un objet. Le monde artistique contemporain ne constitue pas une exception en la matière (Heinich, 2005 ; Mauger, 2006). Ainsi, il apparaît pertinent de s'intéresser à ce qui fonde la qualification d'une œuvre, selon les catégories d'acteurs qui en sont à l'origine, les contextes ou encore les périodes historiques. Cela revient à interroger la variabilité des critères mobilisés dans les processus de reconnaissance institutionnelle, mais également la manière dont les artistes tentent de composer ou non avec eux, et les effets de ces positionnements sur les trajectoires individuelles (Faure, 2004). La question de la « consécration » artistique, entendue au sens large et allant du succès commercial ou de la notoriété médiatique à la patrimonialisation d'une œuvre, se situe au cœur d'une grande partie de l'analyse des mondes de l'art et de la culture (Bowness, 1989). Au travers d'une variété de termes sous lesquels cette problématique se décline (consécration, succès, notoriété, renommée, réputation, visibilité, légitimation, etc.), elle s'entend en premier lieu comme le résultat d'une opération de hiérarchisation des œuvres et des artistes, qui s'organise en grande partie selon la logique d'accumulation du capital symbolique (Bourdieu, 1992). Or, l'appréciation de la valeur d'un artiste s'avère marquée par un regard individuel (experts, membres d'un jury, critiques, agents, élus, programmeurs, etc.) porté sur le projet ou l'œuvre de celui-ci, regard lui-même cadré en partie par les attentes d'institutions et leur impératif d'évaluation, susceptible de modifier le jugement sur la qualité d'une œuvre (Faure, 2008 ; Ribac, 2017). Parallèlement, le thème de la « reconnaissance » comporte une dimension plus collective, à travers la façon dont les artistes et leurs représentants parviennent ou non à faire reconnaître leur valeur en tant que groupe professionnel, notamment en matière de droits sociaux (Grégoire, 2013 ; Langeard, 2013). On peut ainsi penser à l'action syndicale et aux diverses mobilisations collectives impliquées dans le travail de construction, consolidation et valorisation du « statut ». Plus encore, il est envisageable d'interroger la relation entre consécration artistique et reconnaissance sociale (Maigret, 1994 ; Péquignot, 2009), l'appui d'une personnalité médiatique pouvant par exemple servir des intérêts collectifs. Enfin, l'accès à la direction d'une institution apparaît pour certaines catégories d'artistes comme un élément central dans une trajectoire de consécration (Glas, 2013).

Afin de favoriser la richesse du croisement des regards, les travaux attendus peuvent se situer à différentes échelles d'analyse (territoriales, sectorielles, interprofessionnelles, *etc.*), mobiliser plusieurs types de données (quantitatives, entretiens, archives, *etc.*) et émaner de chercheurs et chercheuses représentant l'ensemble des disciplines en sciences sociales : sociologie, histoire, sciences de l'éducation, économie, droit, anthropologie, *etc.* Ils peuvent se situer à la croisée de plusieurs thématiques, étant entendu que les processus d'ajustement entre artistes et institutions mobilisent fréquemment les dimensions temporelles, spatiales et normatives.

Références citées

AVARGUEZ S., GOMEL B., SIGALO SANTOS L., 2014, « L'accompagnement des artistes allocataires du RSA », in A. Eydoux, B. Gomel (éd.), *Apprendre (de l'échec) du RSA. La solidarité active en question*, Paris, Ed. Liaisons, p. 239-246.

BOLTANSKI L., 1975, « La constitution du champ de la bande dessinée », *Actes de la Recherches en sciences Sociales*, n°1, p.37-59.

BOURDIEU P., 1992, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris, Seuil.

BOWNESS A., 1989, *The Conditions of Success. How the Modern Artist Rises to Fame*. London, Thames and Hudson.

BRANDL E., 2006, Ce que l'institutionnalisation fait à la sociologie des arts et de la culture. L'exemple des musiques amplifiées en région. In Girel S. (éd). *Sociologie des arts et de la culture. Un état de la recherche*. Paris, L'Harmattan, p. 333-360.

BROCLAIN E., 2012, Tango. Enjeux d'une stratégie de promotion territoriale fondée sur la réappropriation d'un patrimoine musical, *Questions de communication*, n°22, p. 123-140.

COULANGEAON P., 2004, *Les musiciens interprètes en France. Portrait d'une profession*, Paris, La Documentation française.

DAVID-GIBERT G., GUY J.-M, SAGOT-DUVAUROUX D. (dir.), 2006, *Les arts du cirque. Logiques et enjeux économiques*. Paris, La Documentation française.

DUBOIS V., 1999, *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin.

FAURE S., 2004, Institutionnalisation de la danse hip-hop et récits autobiographiques des artistes chorégraphes, *Genèses*, n°55, p. 84-106.

FAURE S., 2008, Les structures du champ chorégraphique français, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°175, p. 82-97.

GERMAIN-THOMAS P., 2013, Inventer et construire des compromis entre l'art et l'économie. *Négociations*, n°20, p. 41-58.

GLAS M., 2013, Le Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC), miroir et moteur des transformations de l'univers théâtral, *Le Mouvement Social*, n° 243, p. 67-77

GREGOIRE M., 2013, *Les intermittents du spectacle. Enjeux d'un siècle de luttes*. Paris, La Dispute.

HEINICH N., 1998, *Le triple jeu de l'art contemporain. Sociologie des arts plastiques*. Paris, Ed. de Minuit.

HEINICH N., 2005, *L'Élite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique*. Paris, Gallimard.

JULHE S., SALAMERO E., HONTA M., 2015, Aider à la reconversion des danseurs, *Revue française des*

affaires sociales, 1-2, p. 229-247.

JULHE S., SALAMERO E., HONTA M., 2016, Construction d'un malentendu entre porteurs et destinataires d'un dispositif social. Accompagner la "reconversion" des artistes chorégraphiques et des artistes de cirque, *SociologieS* [En ligne], mis en ligne le 07 mars 2016. URL : <http://sociologies.revues.org/5199>

LAILLIER J., 2011, La dynamique de la vocation : les évolutions de la rationalisation de l'engagement au travail des danseurs de ballet, *Sociologie du travail*, vol. 53-4, p. 493-514.

LANGEARD C., 2013, *Les intermittents en scènes. Travail, action collective et engagement individuel*. Rennes, PUR.

LANGEARD C., 2017, L'indemnisation chômage au travail. Appropriation d'un dispositif de régulation public par les intermittents du spectacle, *Swiss Journal of Sociology*, n°43-2, p. 181-203.

LANGEARD C., LIOT F., RUI S., 2015, Comment mesurer ce que le théâtre fait au territoire ? Reconfiguration du public et évaluation, *Espaces et Sociétés*, n°163, p. 107-123.

LIZE W., NAUDIER D., ROUEFF O., 2011, *Intermédiaires du travail artistique. A la frontière de l'art et du commerce*. Paris, La Documentation Française.

MAIGRET E., 1994, La reconnaissance en demi-teinte de la bande dessinée, *Réseaux*, n°67, p. 113-140.

MAUGER G. (dir.), 2006, *L'accès à la vie d'artiste. Sélection et consécration artistiques*. Paris, Ed. du Croquant.

MENGER P.-M., 1997, *La profession de comédien. Formations, activités et carrières dans la démultiplication de soi*. Paris, La Documentation Française.

MIROUSE S., HASCHAR-NOE N., 2010, Vocation artistique et rationalisation du travail : ethnographie d'une compagnie de danse contemporaine, *Revue Sciences sociales et sports*, n°3, 77-106.

MONCHATRE S., WHOEL B. (dir.), 2014, *Temps de travail et travail du temps*. Paris, Publications de la Sorbonne.

MOULIN R., 1992, *L'artiste, l'institution et le marché*. Paris, Flammarion.

NEGRIER E., TEILLET Ph., 2014, Le tournant instrumental des politiques culturelles, *Pôle Sud*, n°41, p. 83-100.

PEQUIGNOT B., 2009, *Sociologie des arts. Domaines et approches*. Paris, Armand Colin.

PILMIS O., 2010, Protection sociale, structures marchandes et temporalité de l'activité. Pigistes et comédiens face à l'assurance-chômage, *Sociologie*, vol.1, 2, p. 215-233.

RIBAC F., DUTHEIL-PESSIN C., 2017, *La fabrique de la programmation culturelle*, Paris, La Dispute.

ROSA H., 2010, *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte.

SAPIRO G., 2007, La vocation artistique. Entre don et don de soi, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°168, p. 4-11.

SIGALOSANTOS L., 2013, Portrait d'un service public en intermédiaire : l'ANPE Spectacle de Paris, *Le Mouvement Social*, n° 243, p. 31-40

SORIGNET P.-E., 2001, *Le Métier de danseur contemporain*, thèse de doctorat, EHESS.

URFALINO Ph., D'ANGELO M., FRIEDBERG E., 1989, *Les politiques culturelles des villes et leurs administrateurs*. Paris, La Documentation française.

URRUTIAGUER D., HENRY, Ph., 2012, *Territoires et ressources des compagnies en France*. Paris, Deps-MCC.

Modalités de soumission

La proposition de communication, d'une page (environ 3.000 caractères espaces compris), devra préciser la problématique traitée, la méthodologie de recherche adoptée, les données mobilisées et les principales questions, voire les principaux résultats, qui seront présentés lors du colloque.

Elle devra également comporter les éléments suivants : le nom et les coordonnées du ou des auteurs (institution, adresse mail, téléphone), des mots-clés (5 maximum) et une bibliographie aux normes APA.

La proposition de communication est à envoyer pour le 22 mai 2017 à Samuel Julhe (samuel.julhe@univ-reims.fr) et Émilie Salaméro (emilie.salamero@univ-poitiers.fr).

Une publication est prévue à l'issue de ce colloque. Elle fera l'objet d'un appel à articles et les décisions de publication seront soumises à l'évaluation d'un comité scientifique élargi.

Participation au colloque et inscription

La participation au colloque est gratuite, hormis pour la prise en charge des repas (midi du 16 nov. ; soir du 16 nov. ; midi du 17 nov.)

L'inscription est néanmoins obligatoire et à réaliser avant le 15 octobre.

Comité scientifique

CARDON Vincent, MCF, Université de Picardie Jules Verne, CESPRA UMR 8036

FAURE Sylvia, MCF, Université Lyon 2, Centre Max Weber UMR 5283

GOETSCHEL Pascale, MCF-HDR, Université Paris Panthéon-Sorbonne, CHS du XXe siècle UMR 8058

GREGOIRE Mathieu, MCF, Université Paris Nanterre, IDHES UMR 8533

LANGÉARD Chloé, MCF, Université d'Angers, GRANEM EA 7456

LIOT Françoise, MCF, Université de Bordeaux, Centre Emile Durkheim UMR 5116

LIZE Wenceslas, MCF, Université de Poitiers/Limoges, GRESCO EA 3815

PATUREAU Frédérique, IR, Ministère de la culture et de la communication, DEPS

PEREZ-ROUX Thérèse, PU, Université Montpellier 3 Paul Valéry, LIRDEF EA 3749

PILMIS Olivier, CR, Centre de sociologie des organisations UMR 7116

RICHARD Etienne, PU, Université Montpellier 3 Paul Valéry, LIRDEF EA 3749

SINIGAGLIA Jeremy, MCF, Université de Strasbourg, SAGE UMR 7363

URRUTIAGUER Daniel, PU, Université Lyon 2, Passages XX-XXI EA 4160

Comité d'organisation

BOURNETON Florence, PAST, Institut National Universitaire Champollion.

CHOPIN Marie-Pierre, PU, Université de Bordeaux, CeDS EA 7440

CORDIER Marine, MCF, Université Paris Nanterre, CERSM EA 2931

HONTA Marina, PU, Université de Bordeaux, Centre Emile Durkheim UMR 5116

JULHE Samuel, MCF, Université de Reims Champagne Ardenne, CEREP EA 4692

SALAMERO Emilie, MCF, Université de Poitiers, CEREG EA 1722